

Versailles : les jardins

Louis XIV aime particulièrement les jardins de Versailles et souhaite que l'on sache en montrer toutes les merveilles. C'est pourquoi il a écrit ce plan de visite (orthographe d'époque !) Bien sûr, les jardins ont bien changé depuis le XVII^e siècle...

Madeleine de Scudéry (1607-1701), La promenade de Versailles

La narratrice fait découvrir les jardins de Versailles à une " belle étrangère " accompagnée de parents, Télamon et Glicère.

[...] nous fûmes dans le jardin de fleurs à balustrade dorée, bordé de cyprès et d'arbustes différents, et rempli de mille espèces de fleurs ; la face d'en bas est fermée par une balustrade à hauteur d'appui, d'où la vue est fort champêtre. Ce jardin, aussi bien que tous les autres, a ses terrasses bordées de vases de cuivre peints en porcelaine. Au-dessous de cette terrasse à balustrade est le jardin des orangers, dont la belle Étrangère fut extrêmement surprise ; car elle ne comprenait pas qu'on pût mettre de si grands arbres dans des caisses. Télamon qui a extrêmement voyagé, avoua n'en avoir jamais vu de si beaux, et ne loua pas moins les myrthes, dont l'ancienneté les rend admirables.

« Si ce n'était, dit-il en adressant la parole à Glicère, que vous me trouveriez encore trop savant, je dirais que ces myrthes semblent être du temps de Vénus et d'Adonis, et avoir reçu de la mère des Amours cette jeunesse immortelle qui les a fait vieillir sans perdre leur beauté.

— Comme j'ai plus entendu parler de Vénus et d'Adonis, que de Pline et de Polybe, reprit Glicère en souriant, ce que vous venez de dire n'est pas trop savant pour moi ; et si je voulais le reprendre, je dirais seulement que cela est un peu bien fleuri.

— A ce que je vois, me dit la belle Étrangère, votre Prince se plaît à faire que l'Art ou surmonte ou embellisse la nature partout.

— Afin de vous confirmer dans ce sentiment, lui dis-je, je n'ai qu'à vous dire que ce n'est pas une affaire pour lui de changer des étangs de place, et qu'un de ces jours, il en changera deux, ou trois, et il y en aura un vis-à-vis d'ici, pour orner ce petit coin de paysage.

— On dirait à vous entendre parler, dit Glicère, que le roi change aussi facilement des étangs de place, qu'on change les pièces du jeu des échecs.

— Plus aisément encore, repris-je en riant, et cette grande orangerie qui est sous la terrasse où nous sommes, sera encore plus longue de la moitié qu'elle n'est, quoiqu'elle soit déjà très belle. »

Nous fûmes alors voir tous ces beaux orangers de plus près, que la belle Étrangère admira encore davantage. On lui fit voir ensuite ces grands jardins pour les fruits, où les espaliers de hauteurs différentes disposés en allées, et exposés judicieusement au soleil, on a trouvé l'art d'avoir des fruits qu'on croirait que le soleil de Provence aurait fait mûrir. Nous fûmes au sortir du jardin des orangers voir en passant le labyrinthe, et entre des bois verts entrecoupés d'allées et de fontaines, gagner le haut de ce superbe jardin, qu'on appelle le fer à cheval à cause de sa figure, et dont la magnificence toute royale montre assez qu'il ne peut être à un particulier, quelque grand qu'il fût. La terrasse qui règne au-dessus est un endroit admirable pour la vue, rien de trop loin, rien de trop près ; elle est bordée d'arbustes sauvages toujours verts. Et ce grand jardin en amphithéâtre avec trois perrons magnifiques, et trois rondeaux situés en triangle, a quelque chose de surprenant qu'on ne peut décrire. Tout y rit, tout y plaît, tout y porte la joie, et marque la grandeur du Maître ; [...].

La Fontaine (1621-1695), *Les Amours de Psyché et de Cupidon* La grotte de Versailles

Au cours d'une conversation entre quatre amis se promenant dans les jardins de Versailles, l'un d'eux, Poliphile, fait aux autres le récit des amours de Psyché et de Cupidon.

Du château ils passèrent dans les jardins, et prièrent celui qui les conduisait de les laisser dans la grotte jusqu'à ce que la chaleur fût adoucie ; ils avaient fait apporter des sièges. Leur billet venait de si bonne part qu'on leur accorda ce qu'ils demandaient : même, afin de rendre le lieu plus frais, on en fit jouer les eaux. La face de cette

grotte est composée, en dehors, de trois arcade, qui font autant de portes grillées. Au milieu d'une des arcades est un soleil, de qui les rayons servent de barreaux aux portes : il ne s'est jamais rien inventé de si à propos, ni de si plein d'art. Au-dessus sont trois bas-reliefs.

Dans l'un, le dieu du jour achève sa carrière.
Le sculpteur a marqué ces longs traits de lumière,
Ces rayons dont l'éclat, dont les airs s'épanchant,
Peint d'un si riche émail les portes du couchant.
On voit aux deux côtés le peuple d'Amathonte
Préparer le chemin sur deux dauphins qu'il monte :
Chaque Amour à l'envi semble se réjouir
De l'approche du dieu dont Thétys va jouir ;
Des troupes de Zéphyrs dans les airs se promènent,
Les Tritons empressés sur les flots vont et viennent.
Le dedans de la grotte est tel que les regard,
Incertains de leur choix, courent de toutes parts.
Tant d'ornements divers, tous capables de plaire,
Font accorder le prix tantôt au statuaire,
Et tantôt à celui dont l'art industriels
Des trésors d'Amphitrite a revêtu ces lieux.
La voûte et le pavé sont d'un rare assemblage :
Ces cailloux que la mer pousse sur son rivage,
Ou qu'enferme en son sein le terrestre élément,
Différents en couleur, font maint compartiment.
Au haut de six piliers d'une égale structure,
Six masques de rocaille, à grotesque figure,
Songes de l'art, démons bizarrement forgés,
Au-dessus d'une niche en face sont rangés.
De mille raretés la niche est toute pleine :
Un Triton d'un côté, de l'autre une Sirène,
Ont chacun une conque en leurs mains de rocher ;
Leur souffle pousse un jet qui va loin s'épancher.
Au haut de chaque niche, un bassin répand l'onde ;
Le masque la vomit de sa gorge profonde ;
Elle retombe en nappe et compose un tissu
Qu'un autre bassin rend sitôt qu'il l'a reçu.
Le bruit, l'éclat de l'eau, sa blancheur transparente,
D'un voile de cristal alors peu différente,
Font goûter un plaisir de cent plaisirs mêlé.
Quand l'eau cesse, et qu'on voit son cristal écoulé,
La nacre et le corail en réparent l'absence :
Morceaux pétrifiés, coquillage, croissance,
Caprices infinis du hasard et des eaux,
Reparaissent aux yeux plus brillants et plus beaux.
Dans le fond de la grotte, une arcade est remplie
De marbres à qui l'art a donné de la vie.
Le dieu de ces rochers, sur une urne penché,
Goûte un morne repos, en son antre couché.
L'urne verse un torrent ; tout l'antre s'en abreuve ;
L'eau retombe en glacis, et fait un large fleuve.
J'ai pu jusqu'à présent exprimer quelques traits
De ceux que l'on admire en ce moite palais :
Le reste est au-dessus de mon faible génie.
Toi qui lui peux donner une force infinie,
Dieu des vers et du jour, Phébus, inspire-moi :
Aussi bien désormais faut-il parler de toi.
Quand le Soleil est las, et qu'il a fait sa tâche,
Il descend chez Thétys, et prend quelque relâche.
C'est ainsi que Louis s'en va se délasser
D'un soin que tous les jours il faut recommencer.

Si j'étais plus savant en l'art de bien écrire,
 Je peindrais ce monarque étendant son empire :
 Il lancerait la foudre ; on verrait à ses pieds
 Des peuples abattus, d'autres humiliés.
 Je laisse ces sujets aux maîtres du Parnasse ;
 Et pendant que Louis, peint en dieu de la Thrace,
 Fera bruire en leurs vers tout le sacré vallon,
 Je le célébrerai sous le nom d'Apollon.

Versailles : la vie quotidienne

Voici quelques textes de l'époque qui vous montreront la vie de Louis XIV et l'opinion de certains de ses sujets... pas toujours tendres !

**Une journée du Roi Louis XIV avant 1661,
 d'après son valet de chambre,
 Marie du Bois**

Du Bois, Marie (1601-1679). *Valet de chambre, de 1634 à 1671, de Louis XIII puis de Louis XIV, il tient un journal dont la partie qui a été conservée couvre les années 1647-1671. Pendant toutes ses années, Marie du Bois partage son temps entre son service à la cour de France et de longs séjours sur ses terres de Couture, en Vendômois.*

« Sitôt qu'il s'éveillait, il récitait l'office du Saint-Esprit, et son chapelet. Cela fait, son précepteur [Hardouin de Beaumont de Péréfixe] entrait et le faisait étudier, c'est-à-dire dans la Sainte Écriture ou dans l'Histoire de France. Cela fait, il sortait du lit. Alors, nous entrions, les deux [valets] du jour seulement et l'huissier ordinaire. Sortant du lit, il se mettait sur sa chaise percée dans sa même chambre de l'alcôve où il couchait ; il y demeurait une demi-heure, plus ou moins. Après il entrait dans sa grande chambre, où d'ordinaire il y avait des princes et des grands seigneurs qui l'attendaient pour être à son lever. Il était en robe de chambre, et allait droit à eux, leur parlait si familièrement, les uns après les autres, qu'il les ravissait. Après il se mettait dans sa chaise et se lavait les mains, la bouche et le visage. Après s'être essuyé il détachait son bonnet, qui était lié autour de sa tête à cause de ses cheveux qui étaient dessous. Il priaît Dieu dans sa ruelle de lit, avec ses aumôniers, tout le monde à genoux, et nul n'eût osé d'être debout, ni de causer, ni de faire aucun bruit : l'huissier de la chambre les eût mis dehors.

La prière du roi finie, il se mettait dans sa chaise. On le peignait et lui donnait un petit habit, les chausses de petite sergette et la camisole de Hollande. Et il passait dans un grand cabinet, qui est derrière son antichambre, où il faisait ses exercices : il voltigeait, mais d'une légèreté admirable, et faisait mettre son cheval au plus haut point et allait là-dessus comme un oiseau et ne faisait pas plus de bruit, tombant sur la selle, que si l'on y eut posé un oreiller ; après, il faisait des armes et de la pique. Et il repassait dans sa chambre de l'alcôve, où il dansait, et rentrait dans sa grande chambre, où il changeait d'habits et déjeunait.

Après, il sortait de sa chambre, faisant toujours chaque jour le signe de la croix. Il montait chez M. le cardinal de Mazarin, qui était son premier ministre d'État et qui logeait au-dessus de sa chambre ; et il se mettait en particulier, où il faisait chaque jour entrer un secrétaire d'État, qui faisait ses rapports, sur lesquels - et d'autres affaires plus secrètes - le roi s'instruisait de ses affaires d'État, le temps d'une heure ou une heure et demie. [...] Si l'après-dîner, il avait quelques audiences d'ambassadeurs, il leur donnait audience si attentivement qu'il ne se pouvait pas d'avantage. Et leurs discours finis, il les entretenait, un petit quart d'heure, fort familièrement, de choses qui regardaient l'affection de leurs maîtres ou de leurs pays, des alliances et des amitiés qu'il y avait eues de longtemps, des maisons et des royaumes [...]

Sur la fin de l'après dîner, le roi va aux Cours [une promenade au bord de la Seine], où il se fait voir et parle en passant aux honnêtes gens de condition, soit aux hommes, soit aux femmes. Le Cours fini, il entre au Conseil, s'il est jour pour cela. Souvent il y a comédie de pièce sérieuse. La comédie finie, où tout ce qu'il y a de beau paraît et qui reçoivent tous quelques civilités du roi, Leurs Majestés s'en vont souper. A l'issue duquel le roi danse ; les petits violons s'y trouvent ; les filles de la reine et quelques autres s'y trouvent aussi. Cela fait, on joue aux petits jeux, comme aux romans ; l'on s'assied en rond ; l'un commence un sujet de roman et suit jusqu'à ce qu'il soit dans quelque embarras ; cela étant, celui qui est proche prend la parole et suit de même ; ainsi, de l'un à l'autre, les aventures s'en trouvent, où il y en a quelquefois de bien plaisantes.

Minuit étant proche, le roi donne le bonsoir à la reine, et entre dans sa chambre, et prie Dieu, et se déshabille devant tous ceux qui s'y trouvent, et s'entretient avec eux de la jolie manière. Après, il donne le bonsoir et se retire dans sa chambre de l'alcôve, où il se couche. Il s'assied, en y entrant, sur sa chaise percée, où ses plus

familiers l'entretiennent, comme MM. Les premiers gentilshommes et quelques autres qui ont le pouvoir d'y entrer. »

Lebrun, François, *Moi, Marie du Bois, gentilhomme vendômois valet de chambre de Louis XIV*

**Une journée de Louis XIV vers 1673,
vue par Primi Visconti, mémorialiste italien**

Primi Visconti, Jean-Baptiste (Varallo 1648-Paris 1713). Ce gentilhomme piémontais arrive en janvier 1673 à Paris où il reste dix ans. Ses Mémoires, rédigés entre 1673 et 1681, date à laquelle il regagne son pays natal, sont le reflet de la cour de Saint-Germain.

« Dans les actes de sa vie, le Roi est très réglé ; il se lève toujours à huit heures, reste au Conseil de dix heures jusqu'à midi et demie, moment où il va à la messe toujours en famille avec la Reine. Grâce à une volonté continue et intense de présider à toutes les affaires, il est devenu habile. Chaque question est pour ainsi dire digérée quand elle lui parvient, ayant été préparée d'avance par les intéressés, puis par les commis et en dernier lieu par les ministres qui en font le rapport ; mais il a un talent merveilleux et souvent arrive à éclaircir ce que ni les ministres ni les commis n'ont su débrouiller.

À une heure de l'après-midi, après avoir entendu la messe, il visite les favorites jusqu'à deux heures, heure à laquelle il dîne toujours avec la Reine et en public.

Dans la suite de la journée, il va à la chasse ou à la promenade ; le plus souvent, il tient encore un conseil. Depuis la tombée de la nuit jusqu'à dix heures, il converse avec les dames, ou joue, ou va à la comédie ou aux bals. À onze heures, après le souper, il descend de nouveau à l'appartement des favorites. Il couche toujours avec la Reine. Il a réparti les heures du jour et de la nuit entre ses affaires, ses plaisirs, ses dévotions et ses devoirs, de telle sorte que l'on sait par les courtisans à quoi il est occupé et où on peut lui faire sa cour. »

Primi Visconti, Jean-Baptiste, *Mémoires sur la Cour de Louis XIV, 1673-1681*

**Portrait de Louis XIV en 1683,
par Sebastiano Foscarini**

Foscarini, Sebastiano. Ambassadeur vénitien en France de 1679 à 1683 et de 1722 à 1726. Comme tout ambassadeur, il a été amené à rédiger de longs rapports.

« Âgé de quarante-six ans, le Roi conserve encore sa robuste constitution avec plus de majesté, ainsi que son abord gracieux et cette noble allure qui paraissent l'instituer roi en vertu de prérogatives innées. Toutefois il sait obscurcir son front d'un air rigide et froid suivant les occasions et les mérites. Sa Majesté cultive par l'exercice le privilège de la santé, qui est la condition de tous les autres biens de la vie. Elle se promène presque quotidiennement et va à la chasse fréquemment.

Ses manières sont nobles, courtoises, obligeantes ; Elle accorde ses grâces avec tant de politesse qu'Elle en multiplie le prix. Le timbre infiniment agréable de la voix ajoute du charme à un mode d'élocution exquis. Une intelligence prompte et un jugement mûr La mettent à la hauteur de toute difficulté si grande soit-elle. Une égalité bien mesurée paraît dans tous Ses actes ; Elle ne perd jamais le contrôle d'Elle-même et ne charge jamais personne. Elle porte la réserve et le pouvoir de garder le secret qui sont d'importantes vertus pour un roi, à un tel degré, que ces vertus courrent le risque de ressembler trop à l'autre extrême qui est la duplicité et la tromperie. Si son exemple rend parfois la faiblesse excusable, le Roi met tous ses soins à empêcher que le vice et la licence ne règnent impudemment à la Cour. »

Cité par Mongredien, Georges, *Louis XIV*

Du libre accès des sujets au roi, par Louis XIV

Mémoires de Louis XIV / Mémoires pour l'instruction du dauphin. L'idée de ces Mémoires remonte au début du gouvernement personnel de Louis XIV. À l'instar des grands ministres des règnes précédents, le jeune roi souhaite laisser à la postérité un témoignage de son œuvre politique. Il charge donc des personnes de confiance, parmi lesquelles Colbert, de consigner ses décisions et les événements marquants de son règne. Si des notes sont rassemblées à cet effet dès 1661, le travail de rédaction proprement dit ne débute qu'en 1668. Le dauphin est alors âgé de sept ans et Louis XIV, soucieux de le préparer à son futur métier de roi, confie à Périgny la tâche

d'écrire des *Instructions* pour servir à la formation politique de l'héritier du trône. En 1670, Périgny meurt et Pellisson lui succède comme secrétaire pour les *Instructions*. Même si le roi ne tient pas personnellement la plume, il suit de très près l'avancée du projet, fournissant des notes, dictant certains passages et apportant maintes corrections. Au printemps 1672, la guerre de Hollande suspend le travail de rédaction. Lorsqu'elle prend fin en 1679, le dauphin est devenu un homme.

Le roi renonce donc à poursuivre l'œuvre entreprise. Au final, les *Instructions* s'avèrent très incomplètes puisqu'elles ne couvrent que les années 1661, 1662, 1666, 1667 et 1668. Elles n'en reflètent pas moins la personnalité et les idées politiques du roi. Outre ce témoignage de première importance sur le règne de Louis XIV, figurent parmi les écrits publiés sous le titre de *Mémoires de Louis XIV* trois autres documents dignes d'intérêt : *Réflexions sur le métier de roi* (1679), *Instructions au duc d'Anjou* (1700) et *Projet de harangue* (écrit probablement en 1710).

« Il y a des nations où la majesté des rois consiste, pour une grande partie, à ne se point laisser voir, et cela peut avoir ses raisons parmi les esprits accoutumés à la servitude qu'on ne gouverne que par la crainte et la terreur. Ce n'est pas le génie de nos Français, et, d'autant loin que nos histoires nous peuvent instruire, s'il y a quelque caractère singulier dans cette monarchie, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince. C'est une égalité de justice entre lui et eux, qui les tient pour ainsi dire dans une société douce et honnête, nonobstant la différence presque infinie de la naissance, du rang et du pouvoir. »

Louis XIV, *Mémoires et Réflexions (1661-1715)*

Le travail du Roi, par Louis XIV

« Je m'imposai pour loi de travailler régulièrement deux fois par jour, et deux ou trois heures chaque fois avec diverses personnes, sans compter les heures que je passai seul en particulier, ni le temps que je pourrais donner aux affaires extraordinaires s'il en survenait, n'y ayant pas un moment où il ne fût permis de m'en parler, pour peu qu'elles fussent pressées, à la réserve des ministres étrangers [...] Ayant un plus grand nombre d'affaires, je crus que j'y devais donner plus de temps, et pour cela je travaillais trois fois par jour au lieu de deux. Le matin était comme auparavant destiné aux conseils réglés de justice, de commerce, de finances et de dépêches ; l'après-midi, pour le courant des affaires de l'État ; et le soir, au lieu de me divertir comme j'avais accoutumé, je rentrais dans mon cabinet pour y travailler, ou au détail de la guerre, avec Louvois qui en était chargé, ou aux autres affaires que j'avais résolu d'examiner seul ; quand après cela j'avais quelques moments de reste, je les employais aux *Mémoires* que vous lisez maintenant. »

Louis XIV, *Mémoires et Réflexions (1661-1715)*

Le dîner du roi en 1707, vu par la princesse Palatine (1652-1722), Seconde épouse de Monsieur, frère du roi, Philippe d'Orléans

Orléans, Elisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse de, Princesse Palatine (Heidelberg 1652 - Saint-Cloud 1722). Deuxième épouse de Monsieur, Philippe d'Orléans, frère du roi Louis XIV. Dès son arrivée à la cour de France en 1671, Madame Palatine entretient une abondante correspondance avec ses amies et sa parentèle allemande et européenne. Ses lettres relatent sans complaisance les événements qui se produisent à la cour et au sein de la famille royale.

« Lettre du 3 février 1707, à la Raugrave Louise Amélie-Elisabeth.
[...] Toute l'année je dîne seule, aussi me hâte-je autant que possible ; il n'y a rien de plus ennuyeux que de manger seule en ayant autour de soi vingt gaillards qui vous regardent mâcher et comptent les bouchées ; c'est pourquoi mon dîner, je l'expédie en moins d'une demi-heure. Le soir, je soupe avec le Roi ; nous sommes cinq ou six à table, chacun avale son affaire sans dire une parole comme dans un couvent ; tout au plus dit-on tout bas quelques mots à son voisin [...]. »

Orléans, Elisabeth Charlotte, duchesse d', princesse Palatine, *Lettres (1672-1722)*

**Mariage de Louis XIV avec Madame de Maintenon (1683?),
vu par la princesse Palatine (1652-1722),
Seconde épouse de Monsieur, frère du roi, Philippe d'Orléans**

« Saint-Cloud, le 14 avril 1688, lettre à la duchesse de Hanovre.

[...] Je n'ai pas pu savoir si le roi a oui ou non épousé la Maintenon. Il y en a beaucoup qui assurent qu'elle est sa femme, et que l'archevêque de Paris les a unis en présence du confesseur du roi et du frère de la Maintenon ; mais d'autres disent que ce n'est pas vrai, et il est impossible de savoir ce qu'il en est. En tout cas, ce qu'il y a de certain, c'est que le roi n'a jamais eu pour aucune maîtresse la passion qu'il a pour celle-ci ; c'est quelque chose de curieux à voir quand ils sont ensemble. Si elle est quelque part, il ne peut pas y tenir un quart d'heure sans aller lui parler à l'oreille et l'entretenir en secret, bien qu'il ait été toute la journée auprès d'elle. Cette femme est un méchant diable que chacun recherche et craint fort, mais elle est peu aimée. [...] »

Orléans, Elisabeth Charlotte, duchesse d', princesse Palatine, *Lettres (1672-1722)*,

**Deux conseils d'État chez Madame de Maintenon,
par le duc de Saint-Simon**

Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de (Paris 1675-Paris 1755). *Fils de Claude de Rouvroy fait en 1635 duc et pair par la grâce de Louis XIII. Filleul de Louis XIV et de Marie-Thérèse, le jeune duc reçoit une excellente éducation. Il entre à 16 ans aux mousquetaires et participe à des opérations militaires comme le siège de Namur en 1692 ; il sert jusqu'en 1702. Toutefois, dès 1693, il fréquente la cour de Versailles qu'il quitte à la mort du Régent, Philippe d'Orléans. Ses Mémoires, rédigés entre 1739 et 1749 à partir des écrits du marquis de Dangeau, relatent rétrospectivement et de façon critique les événements de la cour allant de 1691 à 1723.*

« Le Roi, qui devait aller tirer, contremanda la chasse, dîna à l'ordinaire au petit couvert sans rien montrer sur son visage, déclara la mort du roi d'Espagne, qu'il draperait, ajouta qu'il n'y aurait de tout l'hiver ni appartement, ni comédies, ni aucun divertissement à la cour ; et quand il fut rentré dans son cabinet, il manda aux ministres de se trouver à trois heures chez Madame [de] Maintenon. Monseigneur était revenu de courre le loup ; il se trouva aussi à trois heures chez Madame de Maintenon. Le Conseil y dura jusqu'à sept heures : ensuite de quoi le Roi y travailla jusqu'à dix avec Torcy et Barbezieux ensemble. Madame de Maintenon avait toujours été présente au Conseil, et le fut encore au travail qui le suivit. Le lendemain mercredi il y eut conseil d'État le matin chez le Roi, à l'ordinaire, et au retour de la chasse il en tint un autre comme la veille, chez Madame de Maintenon, depuis six heures du soir jusqu'à près de dix. Quelque accoutumé qu'on fût à la cour à la faveur de Madame de Maintenon, on ne l'était pas à la voir entrer publiquement dans les affaires, et la surprise fut extrême de voir assebler deux conseils en forme chez elle, et pour la plus grande et la plus importante délibération qui, de tout ce long règne et de beaucoup d'autres, eût été mise sur le tapis. Le Roi, Monseigneur, le Chancelier, le duc de Beauvillier et Torcy, et il n'y avait lors point d'autres ministres d'État que ces trois derniers, furent les seuls qui délibérèrent sur cette grande affaire, et Madame de Maintenon avec eux, qui se taisait par modestie, et que le Roi força de dire son avis après que tous eurent opiné, excepté lui. »

Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de, *Mémoires (1691-1701), additions au Journal de Dangeau*

Dureté du Roi, par le duc de Saint-Simon

C'était un homme uniquement personnel, et qui ne comptait tous les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à soi. Sa dureté là-dessus était extrême. Dans les temps les plus vifs de sa vie pour ses maîtresses, leurs incommodités les plus opposées aux voyages et au grand habit de cour, car les dames les plus privilégiées ne paraissaient jamais autrement dans les carrosses ni en aucun lieu de cour, avant que Marly eût adouci cette étiquette, rien, dis-je, ne les en pouvait dispenser. Grosses, malades, moins de six semaines après leurs couches, dans d'autres temps fâcheux, il fallait être en grand habit, parées et serrées dans leur corps, aller en Flandres et plus loin encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne compagnie, changer de lieu, ne paraître craindre ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, de la poussière, et tout cela précisément aux jours et aux heures marquées, sans déranger rien d'une minute. Ses filles, il les a traitées toutes pareillement. On

a vu en son temps qu'il n'eut pas plus de ménagement pour Mme la duchesse de Berry, ni même pour Mme la duchesse de Bourgogne, quoi que Fagon, Mme de Maintenon, etc..., pussent dire et faire, quoiqu'il aimât Mme la duchesse de Bourgogne aussi tendrement qu'il en était capable.

Il voyageait toujours son carrosse plein de femmes : ses maîtresses, après ses bâtarde, ses belles-filles et des dames quand il y avait place. Ce n'était que pour les rendez-vous de chasse, les voyages de Fontainebleau, de Chantilly, de Compiègne, et les vrais voyages, que cela était ainsi. Pour aller tirer, se promener, ou pour aller coucher à Marly ou à Meudon, il allait seul dans une calèche. Il se défiait des conversations que ses grands officiers auraient pu tenir devant lui dans son carrosse, et on prétendait que le vieux Charost, qui prenait volontiers ces temps-là pour dire bien des choses, lui avait fait prendre ce parti, il y avait plus de quarante ans. Il convenait aussi aux ministres, qui sans cela auraient eu de quoi être inquiets tous les jours. Pour les femmes, ou maîtresses d'abord, ou filles ensuite, et le peu de dames qui pouvaient y trouver place, outre que cela ne se pouvait empêcher, les occasions en étaient restreintes à une grande rareté, et le babil fort peu à craindre.

Dans ce carrosse, lors des voyages, il y avait toujours beaucoup de toutes sortes de choses à manger : viandes, pâtisseries, fruits. On n'avait pas sitôt fait un quart de lieue que le Roi demandait si on ne voulait pas manger. Lui jamais ne goûtait à rien entre ses repas, non pas même à aucun fruit ; mais il s'amusait à voir manger, et manger à crever. Il fallait avoir faim, être gaies, et manger avec appétit et de bonne grâce ; autrement il ne le trouvait pas bon, et le montrait même aigrement : on faisait la mignonne, on voulait faire la délicate, être du bel air ; et cela n'empêchait pas que les mêmes dames ou princesses, qui soupaient avec d'autres à sa table le même jour, ne fussent obligées, sous les mêmes peines, d'y faire aussi bonne contenance que si elles n'avaient mangé de la journée. Avec cela, d'aucuns besoins il n'en fallait point parler, outre que pour des femmes ils auraient été très embarrassants avec les détachements de la maison du Roi et les gardes du corps devant et derrière le carrosse, et les officiers et les écuyers aux portières, qui faisaient une poussière qui dévorait tout ce qui était dans le carrosse [...]. Se trouver mal était un démerite à n'y plus revenir.

Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de, *Mémoires (1691-1701), additions au Journal de Dangeau*